Envoyé en préfecture le 05/11/2026
Reçu en préfecture le 05/11/2026
Publié le
ID : 022-212202055-20261006-20260610DELIB13-DE

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 06 octobre 2026

Mairie de PLOREC SUR ARGUENON
78 Place Jean Guérin - 22130
Tél : 02.96.83.01.04
mairieplorec@orange.fr

Nombre de Conseillers :

En exercice	10
Présents	10
Votants	10

L'an deux mil vingt-six,
le mardi 06 octobre,
Le Conseil Municipal de Plorec-Sur-Arguenon
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
à la mairie, sous la présidence de Rose-Marie DANIEL, Maire.
Date de convocation du Conseil Municipal : 29 septembre 2026

PRESENTS : DANIEL R.-M., AMOSALA S., SIMEON J., BREXEL J., LE DOUJET C., ROUXEL R., MAITRALAIN F., SAMSON J., CADE A., TULASNE E.

SECRETAIRE DE SEANCE : Florent MAITRALAIN

20260610_DELIB13 Acceptation devis C2E pour l'étude d'assainissement (atelier communal)

Vu le devis descriptif établi le 25 septembre 2026 par la société C2E, relatif à une étude de filière d'assainissement autonome ;

Considérant la nécessité de réaliser cette étude afin de déterminer le dispositif d'assainissement adapté aux caractéristiques de la parcelle ;

Considérant que le devis comprend le recueil des données de la parcelle, l'analyse pédologique avec visite du site, la proposition du système de traitement et la rédaction de l'étude de faisabilité ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal :

DECIDE

- D'approuver le devis de la société C2E pour un montant de **500,00 € HT, soit 600,00 € TTC** ;
- De prévoir la dépense au budget communal, selon les crédits disponibles.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.
Pour extrait conforme,
Le maire,
Rose-Marie DANIEL

